



Malgré les mobilisations de ces derniers mois contre le projet de loi gouvernemental sur les retraites, l'Assemblée nationale n'a modifié le texte qu'à la marge. Pour la CFDT, le compte n'y est pas. La loi doit bouger au Sénat : c'est tout l'enjeu du 12 octobre. Mobilisons-nous massivement !

Le projet de loi a trop peu évolué...

Les mobilisations massives qui ont eu lieu depuis plusieurs mois n'ont pas été inutiles. Une majorité de Français partage aujourd'hui l'idée que cette réforme est injuste. De son côté, l'Assemblée nationale a légèrement modifié le projet gouvernemental :

- le taux d'incapacité au-delà duquel on pourra partir en retraite à 60 ans a été abaissé de 20 % à 10 % ;
- il suffira de 2 ans de carrière, et non plus de 15 ans, pour bénéficier d'une retraite de la fonction publique.

Mais pour la CFDT, le compte n'y est vraiment pas !

... il doit encore bouger

Ces petites avancées ne changent en rien le contenu général de la réforme gouvernementale qui demeure profondément injuste. Le texte est en débat au Sénat. Nous devons encore faire bouger la loi pour obtenir :

- que tout salarié puisse bénéficier de sa retraite pleine et entière, quel que soit son âge, dès qu'il a atteint la durée de cotisation d'une carrière complète ;

.../...

**RETRAITES : LE 12 OCTOBRE
C'EST L'UNE DES DERNIÈRES OCCASIONS
DE FAIRE BOUGER LA LOI !**

- que les salariés ayant cotisé à différents régimes de retraite ne soient plus pénalisés ;
- que les salariés ayant eu des carrières accidentées, notamment les femmes, puissent continuer de bénéficier de la retraite à taux plein dès 65 ans ;
- que soit véritablement prise en compte la pénibilité ;
- que le principe d'une réforme systémique soit mis à l'étude.

La loi n'est pas votée, tout est encore possible. Le mardi 12 octobre, mobilisons-nous nombreux !

**PARCOURS MONTPARNASSE / BASTILLE
RENDEZ-VOUS**

soit

**au départ de L'accueil de La Garenne à 13h30
(Un car est spécialement affrété et confirmé)**

soit

**à la camionnette rouge de la métallurgie
à 14h00, place du 18 juin 1940
à l'angle de la rue du Départ**

